

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 15 décembre 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

LE BESOIN EN FORMATION DES DÉTENUÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, hier la Commission canadienne des droits de la personne a soutenu que le régime carcéral fédéral faisait des distinctions contre les femmes en leur offrant moins de programmes de formation et de réadaptation et en ne leur donnant aucune chance d'être placées dans de meilleurs établissements ou de meilleures prisons plus près de leur famille ou de leurs amis. La Commission révèle également que les femmes détenues dans des prisons au Canada ne peuvent suivre que les cours les plus élémentaires et un programme de formation professionnelle qui comprend uniquement des cours de coiffure. Comme la Chambre a attaché le plus de prix à la disposition concernant l'égalité des droits dans la résolution constitutionnelle, je propose donc, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que la Chambre réaffirme son engagement à faire respecter l'égalité des sexes au Canada et charge le solliciteur général d'entreprendre immédiatement une enquête sur les besoins et la capacité de recyclage des prisonnières, afin que des programmes appropriés soient organisés pour leur permettre d'avoir des chances égales sur le marché du travail lors de leur mise en liberté.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LA VIOLATION D'UN ACCORD INTERNATIONAL PAR LE CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, la Commission des droits de l'homme des Nations-Unies a soutenu hier que le Canada avait violé un accord international en refusant à Larry Pinkney le droit d'en appeler de sa condamnation pour extorsion. Puisque M. Pinkney doit être libéré de prison le 11 janvier 1982, je propose, avec l'appui du député de Bow River (M. Taylor):

Que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration l'autorise à demeurer au Canada le temps qu'il faudra pour se prévaloir jusqu'au bout des avantages de la procédure d'appel.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

LES VENTES D'URANIUM À DES PAYS D'EUROPE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, je demande moi aussi à proposer une motion aux termes de l'article 43 du Règlement. Le Canada doit conclure dans un avenir rapproché avec la Communauté économique européenne et avec la Suède un nouveau contrat de vente de fournitures nucléaires qui ne comporte pas de dispositions prévoyant dans chaque cas la vérification de l'utilisation finale que font les pays étrangers de l'uranium canadien; comme cette vérification après vente de l'utilisation de l'uranium canadien constitue depuis des années la pierre angulaire de notre politique de garanties en matière nucléaire, je propose, appuyé par le député de Saskatoon-Est (M. Ogle):

Que la Chambre condamne cette tentative désespérée et irresponsable de renflouer notre industrie nucléaire languissante au mépris de notre propre obligation morale de veiller personnellement à ce que l'uranium canadien ne serve pas à la fabrication d'armes nucléaires, et que la Chambre ordonne en outre au gouvernement d'exiger de nouveau une telle inspection à l'égard de tous les contrats de vente de fournitures nucléaires qu'il conclura à l'avenir.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INCIDENCE DES POLITIQUES BUDGÉTAIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, le budget du 12 novembre est tragique pour les agriculteurs. Il a augmenté l'impôt sur les gains en capital, supprimé le report d'impôt sur les rentes à versements invariables, pratiquement interrompu la vente de terres à de jeunes agriculteurs, empêché les pionniers de prendre leur retraite et même réduit l'allocation pour les immobilisations qui s'appliquait à la machinerie nécessaire pour l'exploitation agricole. Par conséquent, je propose, appuyé par le député de Peterborough (M. Domm):

Que la Chambre déplore ces tactiques anti-producteurs et réclame leur suppression.